

EDITORIAL

The idea of devoting a number of the Journal to legislation recently enacted in the African states arose out of a series of meetings of the Advanced Seminar in African Law at the School of Oriental and African Studies, held during the current session (1971-72) with the title "New law in Africa". The contributions concerning recent legislation in Tanzania, Nigeria and Ghana are, in fact, based on papers discussed at this Seminar.

ÉDITORIAL

L'idée de consacrer un numéro du Journal à l'activité législative récente des pays africains est née d'une série de réunions du séminaire avancé de droit africain tenues à la School of Oriental and African Studies pendant l'année académique 1971-1972 sous le titre "Droit nouveau de l'Afrique".

Les études se rapportant à l'activité législative récente de la Tanzanie, de la Nigeria et du Ghana sont en effet basées sur les contributions discutées à l'occasion de ce séminaire.